



Retraite militaire EVSMA Nouvelle Calédonie

Par **fabienne877**, le **10/12/2012** à **07:12**

Bonjour à vous,
Je suis formatrice au Régiment du Service Militaire Adapté de Nouvelle-Calédonie depuis 1an et demis (je suis à 2ans de contrat pour l'instant), c'est un statut EVSMA (engagée volontaire) particulier de l'armée de Terre. Nous suivons une courte formation militaire en métropole (6mois), puis sommes détachés en DOM TOM ou COM, avec possibilité de renouveler nos contrats pour une durée de 8 ans maximum.
Tout comme mes quelques collègues, je me pose souvent la question de ma cotisation retraite. Malheureusement, je n'ai seulement pu savoir qu'à la fin de mon séjour, il me serait "sans doute" possible de faire valoir mes droits à la retraite en rachetant mes trimestres travaillés à la caisse du régime général.
Ceci dit, en me renseignant plus sérieusement, j'ai trouvé sur le site lassuranceretraite.com que quelqu'un qui va travaillé à l'étranger est considéré "détaché" pour une durée de 6 ans maximum, passé ce délais, il serait "expatrié" (cotisant ainsi à la retraite du DOM TOM ou COM où il se trouve).
Des questions me restent sans réponses, j'espère donc, par le biais de ce forum, que quelqu'un puisse enfin m'éclairer à ce sujet:
- si je reste plus de 6ans en Nouvelle-Calédonie, payée avec l'Armée, serais-je pour autant considérée comme expatriée et non plus détachée?
- la Nouvelle-Calédonie étant française, mais bénéficiant d'un régime de retraite à elle, comment cela se passerai-t-il pour nos retraites???
- aussi, je me demande de quel montant approximatif est la valeur du trimestre si je les rachète à la fin de mon contrat?
- enfin, j'ai entendu dire qu'un an passé en Nouvelle-Calédonie équivaldrait à un an et demi de cotisation, est-ce vrai?
Si vous trouvez d'autres information sur ce statut tellement particulier que je n'ai trouvé personne pour me donner des réponses claire et précises, je suis aussi preneuse.
Sinon, je vous remercie de m'avoir lu, et, j'espère, d'avoir pu répondre à tout ou partie de mes questions.
Cordialement,
Fabienne.